

# ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

*2015 -2016*

## L'Etat Islamique comme nouveau type d'enjeu géopolitique

Lieutenant-colonel Virgnie Le Goff

Sous la direction de

M. Le Professeur Pascal Chaigneau

« L'Etat islamique, c'est la somme monstrueuse de toutes les haines régionales accumulées qu'on s'efforce, comme une peste, de souffler dans la direction opposée, au visage de l'adversaire. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> BRZUSTOWSKI, Marc, FALAVIGNA, Gilles, « *Daesh et Hamas, les deux visages du Califat* », 2015

## SOMMAIRE

### **I. L'Etat islamique-: un nouveau type d'acteur dans le jeu géopolitique au Moyen-Orient**

1. Hors scope – un nouveau type de menace
  - 1.1. La menace terroriste « 2.0 » (voire « 3.0 ») :
  - 1.2. Une territorialisation du pouvoir
  - 1.3. Une internationalisation de la cause
  
2. « Hors sol-» – un OVNI hors du système de droit international actuel
  - 2.1. Jouer sur les définitions du droit : un Etat ?
  - 2.2. ...Pour mieux les ignorer face à ses adversaires qui doivent les respecter
  - 2.3. ...Et créer un OVNI
  
3. « Hors limites » - un diviseur accélérateur de désordre
  - 3.1. S'accommoder des « apostats » si nécessaire
  - 3.2. « Comme l'eau, éviter les obstacles et combler les creux »
  - 3.3. Exacerber les lignes de fracture et provoquer le chaos

### **II. La spécificité du théâtre syro-irakien**

1. Des Etats totalitaires faillis, terreau fertile pour l'EI
  - 1.1. L'Irak et l'erreur stratégique américaine de 2003
  - 1.2. La Syrie et le borbier de la guerre civile
  - 1.3. Une remise en cause profonde du « vivre ensemble »
  
2. Les fractures profondes du Moyen Orient
  - 2.1. Antagonisme religieux : chiites-sunnites, les interminables haines intestines
  - 2.2. Quelle identité ?
  - 2.3. L'héritage du découpage colonial : l'échec du modèle d'Etat-nation ?

3. L'épineux dossier israélo-palestinien
  - 3.1. Israël, le « trublion » du Levant depuis 1948
  - 3.2. EI/Hamas, même combat ?
  - 3.3. Un processus de paix à relancer en urgence

### **III. Quelle stratégie contre l'Etat islamique ? Les paradoxes diplomatiques**

1. Une communauté internationale unanime mais en ordre dispersé
  - 1.1. La création d'une coalition internationale *ad hoc* contre l'EI
  - 1.2. Une coalition cependant « court-circuitée »
  - 1.3. La guerre contre l'EI, une guerre de « proxi »
  
2. Le retour des « empires »
  - 2.1. La Russie dicte le « la »
  - 2.2. L'incontournable Iran
  - 2.3. L'habile jeu turc
  
3. La fin de l'ère « Sykes-Picot » ?
  - 3.1. L'Occident cède la main ?
  - 3.2. Vers un Etat kurde ?
  - 3.3. L'Arabie saoudite face à ses contradictions ?

De par sa position stratégique ouvrant vers l'Eurasie et sa richesse en matières premières, la zone du Moyen Orient constitue, depuis la chute de l'Empire Ottoman, le siège de rivalités de pouvoirs entre grandes puissances mondiales et entre acteurs régionaux. Depuis près d'un siècle, cette partie du monde apparaît en instabilité permanente. La création d'Israël et les différentes guerres qui en ont découlé, l'expédition de Suez, la Révolution iranienne de 1979, la guerre du Liban, les deux guerres du Golfe, l'invasion américaine en Irak, les « printemps arabes » et la guerre civile qui sévit en Syrie depuis 2011 en sont autant d'événements marquants. Nous entendrons ici par Moyen-Orient l'espace géographique qui s'étend de l'Egypte jusqu'à l'Iran.

L'irruption en 2014 de l'organisation islamiste terroriste « Etat islamique » (EI ou Daech) sur la scène régionale, et mondiale, a cependant bousculé les équilibres existants. La fulgurance avec laquelle cette organisation a conquis une partie des territoires irakien et syrien, ses modes d'action d'une extrême barbarie, ainsi que sa volonté de recréer un califat, proclamé par son chef en juin 2014, ont stupéfié la communauté internationale, la forçant à réagir dans le cadre d'une large alliance. Mais cette situation a surtout obligé les différents acteurs en prise dans la région à adapter, voire repenser leurs politiques et leurs stratégies respectives.

Ainsi, l'« Etat islamique » est-il un alibi ou prétexte commode pour servir les intérêts des différentes puissances dans leurs rivalités de pouvoir ?

Menace nouvelle pour le Moyen-Orient et la paix mondiale, aboutissant à liguier une coalition apparemment consensuelle contre lui, l'« Etat islamique » apparaît en première approche comme un nouveau type d'acteur géopolitique dans la région et sur la scène internationale. Mais, plus profondément, le « phénomène Daech » vient perturber les jeux d'influence « classiques » au Moyen-Orient. Si l'EI apparaît en effet pour certains Etat comme une réelle opportunité dans leur stratégie de pouvoir, il exacerbe dans le même temps des tensions plus ou moins latentes qui constituent depuis des décennies la trame de fond de du Moyen-Orient.

## I. L'Etat islamique : un nouveau type d'acteur dans le jeu géopolitique au Moyen-Orient

Si elle est arrivée dans le scope des médias et de l'opinion publique internationale à la suite de la spectaculaire prise de Mossoul en juin 2014, l'organisation « Etat Islamique » (EI), aussi régulièrement appelé « Daech »<sup>2</sup>, n'est pourtant pas apparue subitement dans le paysage moyen oriental. Issue de la mouvance djihadiste « Al Qaïda en Iraq » créée en 2004 par Abou Moussab al- Zarqawi, disciple d'Oussama ben Laden, cette organisation s'est nourrie de la crise irakienne résultant de l'invasion américaine de 2003 pour monter en puissance et progressivement se détacher de « la Base »<sup>3</sup>. Faisant appel aux combattants étrangers (héritage de l'internationaliste Al Qaïda), l'EI s'appuie aussi et surtout sur des cadres militaires de l'ancien parti Bass irakien, écartés brutalement du pouvoir et des structures étatiques par la loi de « débaasification » de 2003-2004<sup>4</sup>, et qui en constituent son ossature.

Organisation particulièrement structurée, l'EI apparaît comme un nouveau type de menace se différenciant des autres mouvements terroristes djihadistes en activité tels qu' « AQMI »<sup>5</sup> au Sahel ou le mouvement « *Jabhat Al-Nosra* » en Syrie, tous deux étant des émanations d'Al Qaïda. Alliant idéologie traditionnelle et modernité dans un savant mélange, sachant s'appuyer à la fois sur « l'internationale jihadiste » et sur l'échelon local, l'EI s'est ainsi montrée capable de manipuler l'ordre international et de profiter des lignes de forces et de fracture régionales dans un unique but : créer un ordre nouveau. L'EI apparaît ainsi comme une organisation « hors scope », « hors sol » et « hors limites » dans le jeu géopolitique moyen-oriental.

### 1. « Hors scope » – un nouveau type de menace

---

<sup>2</sup> « *ad-dawla al-islāmiyya fi-l-'irāq wa-š-šām* » : « Etat islamique en Iraq et en Syrie » (EIS) ou « Etat islamique et Iraq et au Levant » (EILL)

<sup>3</sup> Traduction d' « *Al Qaïda* », « la base » en arabe. Dans son étude n° 1506258080 « L'idéologie du groupe Daesh », rédigée en mai 2015 au profit de la DGRIS, César SAKR traduit « *Al Qaïda* » par « la règle » (juridique en droit musulman). Si l'on prend cette acception, « la base » devrait donc être comprise comme la base de droit juridique. Ce qui renverrait à la portée normative de l'islam en tant que religion.

<sup>4</sup> Ordre n°1 de « débaasification » pris par l'Autorité Provisoire de la Coalition en 2003 inclus ensuite dans une loi du Conseil Gouvernemental Irakien en 2004. Inspiré de la « dénazification » de l'Allemagne opérée à l'issue de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale par les alliés, ce processus a destitué l'ensemble des fonctionnaires irakiens appartenant au parti Baas, soit la quasi-totalité de l'ossature de l'Etat irakien.

Sources : <http://www.memri.fr/2004/06/02/la-debaasification-de-lirak-avantages-et-inconvenients>

<sup>5</sup> Al Qaïda au Maghreb Islamique

Alliant idéologie traditionnelle et modernité dans un savant mélange, tout en sachant s'appuyer à la fois sur « l'internationale djihadiste » et sur l'échelon local, l'EI apparaît bien comme un nouveau type de menace auquel la communauté internationale doit faire face.

### **1.1. Une menace terroriste « 3.0 »**

La spécificité, voire l'originalité, de l'EI en tant qu'organisation islamiste terroriste réside dans sa capacité à développer une idéologie « attractive »<sup>6</sup> basée sur une tradition sunnite de l'islam mêlant salafisme, hanbalisme et wahhabisme et combinée à une vision eschatologique du monde.

Cette idéologie est servie à la fois par des modes d'action extrêmement brutaux (décapitation au sabre, crucifixion, lapidation, immolation par le feu, ...) et des techniques ultra-modernes de communication à des fins de propagande et de guerre de l'information. Selon César SAKR<sup>7</sup>, en matière d'usage de la brutalité l'EI appliquerait les préceptes contenus en particulier dans l'ouvrage d'ABU BAKR NAJI, « Gestion de la barbarie »<sup>8</sup> afin de créer le chaos mais aussi d'inspirer la crainte chez ses adversaires. Cette utilisation de méthodes barbares serait « autorisée » par l'urgence de la conquête liée à l'imminence de la fin des temps.

C'est cette « idéologie à la fois traditionnelle et innovante »<sup>9</sup> qui attirerait autant les recrues tant locales que du monde entier et qui fait de l'EI une menace nouvelle de type « 3.0 », sans commune mesure avec les autres organisations terroristes.

### **1.2. Une territorialisation du pouvoir**

L'originalité de l'EI se caractérise aussi par une volonté affichée de territorialisation du pouvoir « qui s'exerce sur une population régie par un système de gouvernance »<sup>10</sup>.

La stratégie de l'EI repose en effet sur une dynamique de conquête et d'administration territoriales. Cette stratégie territoriale se base sur une coopération avec les populations conquises qui conservent des prérogatives locales de pouvoir et leur structures préexistantes à condition de prêter une allégeance exclusive à l'EI et d'appliquer ses règles de droit

---

<sup>6</sup> César SAKR, « L'idéologie du groupe Daesh », étude prospective et stratégique n° 1506258080 au profit de la DGRIS, mai 2015.

<sup>7</sup> ibid

<sup>8</sup> ABU BAKR NAJI, « Gestion de la barbarie. L'étape par-laquelle l'islam devra passer pour restaurer le califat », Editions de Paris, avril 2007.

<sup>9</sup> César SAKR, « L'idéologie du groupe Daesh », étude prospective et stratégique n° 1506258080 au profit de la DGRIS, mai 2015.

<sup>10</sup> Pierre-Jean LUIZARD, « Le piège Daech », La Découverte, 2015

islamique. Dans ce cadre, l'EI s'efforce de maintenir ou de remettre en place rapidement les services publics de base dans les territoires passés sous sa coupe afin de garantir aux populations leurs besoins essentiels. Les populations ayant horreur du chaos, elles se soumettront plus facilement à un pouvoir dominant capable d'imposer l'ordre et la sécurité.<sup>11</sup>

Cette territorialisation du pouvoir s'appuie, en particulier côté irakien, sur une connaissance fine des structures claniques et tribales, remises au centre du jeu politique local par Saddam Hussein à la fin de son « règne », et qui sont demeurées un échelon politique de référence pour les populations locales dans le chaos ambiant qui a fait suite à l'effondrement de l'Etat irakien en 2003. De même, l'EI sait particulièrement bien tirer parti des « vides de gouvernance » qui ont été laissés par les pouvoirs irakien et syrien en place dans certains territoires : territoires de l'ouest et du centre peuplés par les sunnites en Irak et territoires du nord et de l'est en Syrie, n'étant pas considérés comme la « Syrie utile » (Raqqqa, Deir az Zor).

De par cette capacité de conquête des territoires et de mise en place d'un ordre nouveau quasi-étatique qui s'appuie sur les pouvoirs locaux existants, l'EI se différencie encore une fois des autres organisations terroristes, notamment d'Al Qaïda, sa base historique. Selon le géographe Michel FOUCHER « L'EI a appris des erreurs d'Al Qaïda. Plutôt que de fonctionner en réseau, il a fait le choix de la territorialisation »<sup>12</sup>. Cette territorialisation permet en effet à l'EI de donner, du moins en apparence, corps au Califat que son chef, Abu Bakr al-Baghdadi a fait renaître le 29 juin 2014 à Mossoul.

### **1.3. Une internationalisation de la cause**

Une autre caractéristique de l'EI est sa capacité à internationaliser sa cause et à rallier les djihadistes du monde entier sous sa bannière, que ce soit sur le territoire qu'il contrôle ou non.

En première approche et par un certain aspect, ce mode d'action n'apparaît pas particulièrement innovant, l'internationalisation des causes « révolutionnaires » (mouvements marxistes des années soixante en Amérique Latine par exemple) étant un fait déjà connu. C'est d'ailleurs sur ce principe que se basait l'organisation « Al Qaïda » d'Oussama ben Laden.

L'EI reprend cette méthode en la renforçant d'une forte légitimité du fait de l'existence du Califat, point de repère phare pour l'« *oumma* », la communauté des croyants islamiques, le calife, Commandeur des croyants, ayant autorité sur l'ensemble des musulmans. Ainsi, le

---

<sup>11</sup> César SAKR, déjà cité

<sup>12</sup> [http://www.lavie.fr/actualite/monde/l-etat-islamique-est-il-vraiment-un-etat-14-10-2014-56984\\_5.php](http://www.lavie.fr/actualite/monde/l-etat-islamique-est-il-vraiment-un-etat-14-10-2014-56984_5.php)

monde de la guerre (« *dar al harb* »), lieu du jihad, est de ce fait ouvert aux actions asymétriques mais aussi étatiques (le Califat étant l'Etat).

Par conséquent, l'EI peut bénéficier sur les territoires qu'il occupe d'une « main d'œuvre » combattante convaincue et sans attache locale, donc malléable et à l'abri des retournements d'alliance liés aux structures tribales. Par ailleurs, cette capacité savamment orchestrée par une communication moderne et séduisante, permet à l'EI d'étendre le territoire de la lutte, notamment dans les pays occidentaux où il appelle les combattants du djihad à frapper (attentats de Paris en 2015, de Bruxelles en 2016).

C'est bien la combinaison de ces trois facteurs : idéologie à la fois « traditionnelle et innovante »<sup>13</sup>, territorialisation du pouvoir et « internationalisation » de la cause, qui fait de l'EI un nouveau type de menace « hors scope ».

## **2. « Hors limites » – un OVNI hors du système de droit international actuel**

Depuis les débuts de sa conquête territoriale en 2014, l'EI a su habilement jouer avec le système juridique international, l'utilisant ou pas à son profit pour mener sa révolution.

### **2.1. Jouer sur les définitions du droit : un Etat ?**

Dès 2006, l'organisation « Al Qaïda en Irak » change de nom en y introduisant la notion d'« Etat ». Elle devient « l'Etat islamique en Irak » puis l' « Etat islamique en Irak et en Syrie » en 2013 et enfin l' « Etat islamique » en juin 2014. Par cette transformation, l'organisation affiche clairement sa volonté : créer un Etat au sens du droit international, soit mettre en place un gouvernement politiquement organisé représentant les intérêts d'une population sur un territoire donné, sur-lesquels ledit gouvernement a autorité. Volonté que l'EI semble mettre en œuvre par l'institution systématique d'une structure de gouvernance dans les territoires qu'elle conquiert et qu'elle accompagne de prérogatives régaliennes : monopole de la violence légitime, capacité de rendre la justice, voire de battre monnaie. L'EI donne donc à voir en apparence tous les attributs objectifs d'un Etat.

Mais, sur le plan du droit international, l'EI ne fait l'objet d'aucune reconnaissance officielle en tant qu'« Etat ». La coalition internationale n'a donc ainsi pas « traité » dans ses plans de ciblage le territoire de l'EI dans son ensemble mais réalisé une dichotomie Irak-Syrie (frappes en Irak mais pas en Syrie jusqu'à l'été 2015). Ce qui a joué en faveur de l'EI, capable de

---

<sup>13</sup> César SAKR, déjà cité

répartir ses efforts dans l'un ou l'autre de « ses » territoires de ces deux pays selon la conjoncture opérationnelle.

## **2.2....Pour mieux les ignorer face à ses adversaires qui doivent les respecter**

Toutefois, contrairement à la majorité des nations qui « ont acquis la conviction que le droit devait s'imposer dans la sphère des conflits, afin d'en limiter les effets les plus néfastes »<sup>14</sup>, l'EI ne reconnaît pas les règles du droit international, en particulier celui des conflits armés, matérialisées principalement par les conventions de La Haye et de Genève.

De ce fait, alors que les nations qui le combattent (en particulier les nations occidentales) se doivent de respecter les principes d'humanité, de discrimination et de proportionnalité dans leur action, l'EI islamique n'est freiné dans son « efficacité opérationnelle » par aucune de ces « contraintes ».

Jouant sur l'indétermination de son statut, l'EI demeure donc à la marge du droit international, appliquant ses propres règles dans le conflit qui l'oppose à la communauté internationale.

## **2.3. ...Et créer un « OVNI »**

Jouant sur les règles de droit sur le plan interne en se dotant en apparence de tous les attributs d'un Etat mais refusant de rentrer dans le système juridique international en ce qui concerne en particulier le respect du droit des conflits armés, l'EI apparaît comme un « OVNI » dans le droit international moderne. L'EI s'inscrit ainsi dans une démarche résolument révolutionnaire, remettant fondamentalement en cause le système de valeurs bâti par la communauté internationale. Basant sa révolution sur des croyances eschatologiques, il est fort à parier que l'EI n'ait pas le souhait de modifier ses comportements pour tenter d'obtenir une quelconque reconnaissance de l'extérieur, tant son discours apparaît axé sur l'imminence de la fin des temps, qui verra la victoire du Califat dans la « grande bataille décisive » face au reste du monde.

## **3. « Hors sol » un diviseur accélérateur de désordre**

---

<sup>14</sup> <http://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/droit-et-defense/droit-des-conflits-armes/droit-des-conflits-armes>

### 3.1. S'accommoder des « apostats » si nécessaire

Malgré sa propagande radicale prônant l'éradication des « apostats » (sunnites « égarés » qui ne respectent pas la vraie foi professée par l'EI)<sup>15</sup>, l'EI montre dès le début de sa conquête territoriale de remarquables qualités d'adaptabilité à son environnement et une capacité à nouer des alliances tactiques de circonstance avec les autres acteurs en présence, qui n'adhèrent pas à son idéologie.

C'est ainsi que l'avancée spectaculaire de l'EI en Irak en 2014 aurait été rendue possible grâce à un accord entre cette organisation et « certains dirigeants kurdes (Massoud Barzani, président du gouvernement régional du Kurdistan irakien, et son entourage »<sup>16</sup>. Accord qui aurait été ensuite rapidement rompu par les Kurdes. Par ailleurs, en février 2016, durant la bataille d'Alep, l'EI semble avoir coordonné ses troupes avec celles d'autres mouvements rebelles dont le « Front *al-Nosra* » pour contrer l'offensive du Régime syrien<sup>17</sup>. Enfin, sans aller jusqu'à parler « d'accord », la Turquie est considérée par nombre d'analystes, comme ayant été relativement tolérante vis-à-vis de l'EI, fermant les yeux sur le passage par ses frontières des combattants de l'organisation<sup>18</sup>, et ne rechignant pas à acheter son pétrole, malgré la prise en otage des membres du consulat turc lors de la prise de Mossoul par l'EI en juin 2014. Parmi les raisons de ce choix, figurent le soutien tous azimuts d'Ankara aux groupes armés opposés au régime syrien afin de faire tomber celui-ci au début de la guerre civile syrienne, mais surtout la « menace kurde »<sup>19</sup> considérée par la Turquie comme supérieure à celle que représente l'EI car elle touche directement à la situation politique intérieure turque<sup>20</sup>.

### 3.2.« Comme l'eau, éviter les obstacles et combler les creux »<sup>21</sup>.

Pour construire sa base territoriale, l'EI s'est « nourri » des faiblesses de deux Etats moyen orientaux particulièrement vulnérables du fait de leur situation politique interne. Comme le souligne Pierre-Jean LUIZARD, « l'Etat islamique n'est fort que de la faiblesse de ses adversaires et il prospère sur les ruines d'institution en cours d'effondrement »<sup>22</sup>. Ainsi, l'EI

---

<sup>15</sup> César SAKR, « L'idéologie du groupe Daesh », étude prospective et stratégique n° 1506258080 au profit de la DGRIS, mai 2015

<sup>16</sup> Pierre-Jean LUIZARD, « Le Piège Daech. L'Etat islamique ou le retour de l'Histoire », La Découverte, 2015

<sup>17</sup> RODIER, Alain. Syrie : un « cessez-le-feu », quel « cessez-le-feu » ? CF2R, mars 2016.

<sup>18</sup> Pierre-Jean LUIZARD, « Le Piège Daech. L'Etat islamique ou le retour de l'Histoire », La Découverte, 2015

<sup>19</sup> Comprendre le PKK

<sup>20</sup> <http://www.la-croix.com/Monde/La-Turquie-est-tres-isolee-au-Moyen-Orient-2016-01-12-1403548#>

<sup>21</sup> Sun Zu

<sup>22</sup> Pierre-Jean LUIZARD, « Le Piège Daech. L'Etat islamique ou le retour de l'Histoire », La Découverte, 2015

se comporte comme l'eau, contournant les points de résistance pour envahir les « creux » c'est-à-dire les morceaux de territoires où la résistance sera faible, voire inexistante. C'était le cas dans les territoires sunnites d'Irak, marginalisés par le pouvoir à majorité chiite. C'était aussi le cas dans le nord et l'est de la Syrie, territoires situés dans des zones plus ou moins désertiques traditionnellement abandonnées par les autorités de Damas. Bloqué à partir de 2015 en Irak sur le Tigre par les troupes irakiennes qui reprennent Tikrit en mars, l'EI prend la ville de Ramadi sur l'Euphrate en mai 2015. Dans le même temps, l'EI profite de la permanence du chaos ambiant en Syrie et de la focalisation des bombardements de la coalition internationale sur ses positions en Irak pour poursuivre son expansion en Syrie, s'emparant de la ville de Palmyre tout en poussant plus au nord vers Alep.

Si l'extension des bombardements de la coalition à la Syrie en 2015, en parallèle à l'intervention militaire russe, a passablement freiné l'expansion de l'organisation terroriste que ce soit à l'est ou à l'ouest de « ses » territoires, l'EI, comme l'eau, a commencé ses « infiltrations » dans les pays alentours, en particulier au Liban.

### **3.3. Exacerber les lignes de fracture et propager le chaos**

Pour survivre et s'étendre, l'EI a besoin du chaos afin d'asseoir son pouvoir en proposant un modèle alternatif aux populations. Outre la barbarie, l'EI se sert aussi des lignes de fracture sur-lesquelles se sont construites les sociétés moyen orientales modernes pour créer ou entretenir ce chaos. La plus importante de ces fractures demeure la fracture confessionnelle entre chiïtes et sunnites, que l'EI instrumentalise à souhait. Ce n'est donc pas un hasard si l'organisation a réussi à s'implanter en premier lieu en Irak, où l'instabilité qui règne est due à un déséquilibre dans la représentation politique entre chiïtes et sunnites. « Majoritairement, les arabes sunnites, passivement pour les uns, activement pour les autres, acceptent l'Etat islamique parce qu'il leur permet de reconquérir une visibilité politique, via cette sorte de « label ».<sup>23</sup> Ce n'est pas un hasard non plus si l'EI s'est aussi implanté en Syrie où le régime Assad, pour survivre, a volontairement « confessionnalisé » la guerre civile<sup>24</sup> alors que les premières mobilisations de 2011 n'étaient pas confessionnelles. « Il s'est efforcé de faire passer une protestation qui était, au moins dans toute la classe intellectuelle, démocratique, laïque, universelle et pacifique, pour une protestation sectaire, radicale, portée par les seuls sunnites »<sup>25</sup>. Et ce n'est toujours pas un hasard si, le 12 novembre 2015, l'EI a revendiqué un

---

<sup>23</sup> ibid

<sup>24</sup> Libération de prisonniers djihadistes par le régime en novembre 2011

<sup>25</sup> <http://www.cetri.be/Comment-le-regime-syrien-a>

attentat « dans un bastion du Hezbollah »<sup>26</sup> au sud de Beyrouth au Liban, pays marqué depuis des décennies par une instabilité politique chronique majoritairement due aux clivages confessionnels marqués de sa population<sup>27</sup>.

\*\*\*

\*

Organisation tout à fait singulière, ayant territorialisé son pouvoir en créant un « proto-Etat » au milieu du Moyen-Orient, tout en diffusant un message idéologique de portée internationale, l'EI a été capable jusqu'à présent de mettre en œuvre une stratégie pragmatique basée sur une combinaison de modes d'actions modernes et traditionnels. Menace de type « 3.0 », OVNI dans le système juridique international, l'EI, fidèle à l'idée historique du Califat, poursuit sa stratégie d'expansion au Moyen-Orient, où il apparaît comme un nouveau type d'acteur du jeu géopolitique, mais aussi ailleurs dans le monde (Libye, Nigeria, ...). C'est bien dans ce cadre une stratégie d'empire que l'EI met en œuvre.

Au Moyen-Orient, s'appuyant sur les spécificités politiques, religieuses et sociales du théâtre syro-irakien, l'EI modifie de ce fait les équilibres et les jeux traditionnels de puissance dans cette région du monde.

## **II. La spécificité du théâtre syro-irakien**

### **1. En première approche : deux Etats totalitaires faillis, terreau fertile pour l'EI**

Comme explicité dans la première partie, l'EI prospère sur les territoires de deux Etats moyen-orientaux en décomposition, l'Irak et la Syrie. Dans ces deux Etats qui connaissent cependant des crises différentes, le pouvoir politique est violemment déstabilisé, ce qui provoque déséquilibre et désordre, mais surtout laisse apparaître une remise en cause profonde du « vouloir vivre ensemble » des populations.

---

<sup>26</sup> <https://blogs.mediapart.fr/monica-m/blog/141115/le-liban-touche-comme-paris-par-daech-pourquoi-ces-cibles>

<sup>27</sup> Ce n'est pas la première action de l'EI au Liban

### 1.1. L'Irak et l'erreur stratégique américaine de 2003

Création post coloniale (1932) de la Grande Bretagne, l'Irak tel qu'il apparaît dans ses frontières reconnues par le droit international, est un Etat artificiel formé de plusieurs anciens « vilayets<sup>28</sup> » de l'Empire ottoman, qui regroupe des populations d'ethnies et de confessions différentes. Il s'est construit sur un « double rapport de domination : confessionnelle des sunnites sur les chiites, mais aussi ethnique, des arabes sur les kurdes »<sup>29</sup>. Ainsi, le pouvoir y est dès le départ confié par la puissance mandataire britannique à des représentants sunnites, dont la confession n'est cependant pas majoritaire dans le nouvel Etat. Pour bâtir son administration, l'Etat irakien s'appuie aussi naturellement sur les arabes sunnites, qui constituaient l'élite locale dirigeante dans l'ancien Empire ottoman. Les populations arabes chiites, groupe majoritaire en Irak, ont ainsi été relativement marginalisées très tôt par l'Etat irakien. Et, en dépit des changements de régime, le pouvoir est resté aux mains des sunnites jusqu'en 2003. Malgré un affichage « laïc », la dictature de Saddam Hussein, arrivé au pouvoir en 1979, accentuera la marginalisation politique de la communauté chiite d'Irak, en particulier lors de la guerre Iran-Irak de 1980-1988 (raccourci « chiite = Iranien ») et après la guerre du Golfe de 1991.

De 1991 à 2003, l'embargo international décrété par l'ONU contre l'Irak conduit à une paupérisation de la population, dont le niveau d'éducation et de vie baisse substantiellement. Cet embargo contribuera ainsi à la déstructurer un peu plus une société irakienne qui se raccroche de plus en plus aux références claniques et tribales, et par corollaire confessionnelles. On ne peut exclure dès cette période une radicalisation dans les couches les plus pauvres ou les plus durement touchées.

En 2003, l'invasion américaine provoque, avec la chute du régime de Saddam Hussein, l'arrivée des chiites irakiens au pouvoir, moment historique pour cette communauté. Cette prise de pouvoir s'accompagne de la part des autorités de contrôle américaines d'une « épuration » maladroite et expéditive de tous les membres du parti Baas, qui formaient l'ossature de l'Etat irakien, (loi de « débaasification » déjà citée). Au lieu de trouver un point d'équilibre sur le plan politique, le balancier passe d'un extrême à l'autre : c'est au tour de la

---

<sup>28</sup> « Unité administrative, dans certains pays musulmans, notamment dans l'Empire ottoman » (définition de la version en ligne du dictionnaire Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vilayet/81987>)

<sup>29</sup> Pierre-Jean LUIZARD, « Le Piège Daech. L'Etat islamique ou le retour de l'Histoire », La Découverte, 2015

communauté sunnite d'être marginalisée. A partir de 2006<sup>30</sup>, l'Irak bascule dans une guerre civile à connotation confessionnelle, dont les troupes américaines feront les frais. Dans ce chaos, apparaît « l'Etat islamique en Irak et en Syrie ».

Ainsi, en juin 2014, lorsque l'EI rentre dans Mossoul, il sera accueilli en libérateur par la population, alors que l'armée irakienne principalement composée aujourd'hui de soldats chiites aura tout simplement fui. Ce sera le cas dans une grande partie des territoires sunnites conquis par l'EI, les populations préférant le joug de l'EI à celui des milices chiites. C'est cette marginalisation politique d'une des communautés constituant l'Irak, en grande partie provoquée par l'administration américaine post Saddam Hussein, qui explique les succès de l'EI dans ce pays.

## 1.2. La Syrie et le borbier de la guerre civile

Passons en Syrie, de l'autre côté de cette frontière que l'EI a tôt fait de faire disparaître sur le terrain et dans sa propagande, pour signifier cet ordre nouveau qu'il veut mettre en place. La Syrie voisine de l'Irak est plongée dans une guerre civile depuis 2011, chaos dans lequel l'EI s'est « épanoui », réussissant à conquérir des territoires à l'est de la Syrie, en particulier une grande partie de la frontière syro-irakienne et y implantant sa capitale administrative à Raqqa.

« Frère ennemi » de l'Irak de Saddam HUSSEIN, après une période d'espoir pan-arabique portée par le parti Baas, la Syrie bascule dans la dictature avec l'arrivée au pouvoir d'Hafez el ASSAD en 1970. Pour asseoir son autorité sur la population, Assad applique les mêmes méthodes que son voisin irakien : il appuie son pouvoir sur son clan, issu de la minorité alaouite et place ses « hommes » dans les services de sécurité et de renseignement, qui constituent l'ossature de l'Etat syrien.

Mosaïque ethnique et religieuse créée sous le mandat français au début du XXe siècle, la Syrie actuelle ne représente qu'une partie du territoire de la « Grande Syrie historique » (*Bilâd ach-Châm*)<sup>31</sup> qui comprenait aussi les territoires du Liban, de la Jordanie et de la Palestine. Sa structure communautaire diffère de celle de l'Irak, divisé en trois grandes communautés. A côté d'une majorité arabe sunnite (69% de la population)<sup>32</sup>, coexistent « un nombre beaucoup

---

<sup>30</sup> Suite en particulier à l'attentat contre la mosquée chiite de Samara, une des quatre lieux saints de l'islam chiite.

<sup>31</sup> C'est certainement à cette « Grande Syrie » que l'EI se référait en 2012 lorsqu'il avait adopté la dénomination « Etat islamique en Irak et en Syrie » - « *ad-dawla al-islâmiyya fi-l-'irâq wa-š-châm* ». La stratégie d'empire et de remise en cause des frontières existantes est donc déjà très claire.

<sup>32</sup> Pierre-Jean LUIZARD, « Le Piège Daech. L'Etat islamique ou le retour de l'Histoire », La Découverte, 2015

plus élevé de minorités »<sup>33</sup>, « plus diversifiées, plus dispersées, de plus petite taille »<sup>34</sup>. Toutefois, le pouvoir est depuis 1970 entre les mains d'une minorité, les Alaouites (10 à 12 % de la population syrienne)<sup>35</sup>. Ainsi, si la structure communautaire syrienne diffère de celle de l'Irak, on retrouve la même problématique de confiscation du pouvoir au profit d'un clan issu d'une confession religieuse, qui joue sur les fractures confessionnelles pour continuer à régner.

Par conséquent, si les revendications populaires qui ont mené à la guerre civile de 2011 ne portaient pas principalement sur des revendications confessionnelles<sup>36</sup>, le fractionnement confessionnel du conflit s'est réalisé rapidement. Dès avant la guerre civile, le régime ASSAD (père et fils) avait en effet préparé le terrain en redonnant progressivement une importance à la question confessionnelle. En 1973, dans un but politique, ASSAD père obtient, certes dans un but politique, une fatwa du cheikh chiite libanais Musa SADR reconnaissant l'alaouisme comme une branche du chiisme. En 1979, la Syrie soutient la révolution iranienne, pour des raisons encore une fois plus politiques que religieuses, mais les conséquences cette décision sont bien confessionnelles sur le plan interne : beaucoup de sunnites se détournent du régime et le pays connaît une « ouverture sans précédent au chiisme »<sup>37</sup>. Ce qui explique en partie la répression féroce menée par le régime dans les années quatre-vingt contre les Frères musulmans (massacres de Hama en 1982). « La lutte contre le régime et la haine communautaire allaient de pair pour les Frères musulmans. »<sup>38</sup>. Politique et sectarisme commence donc à se mêler. Hafez el-Assad s'en servira encore durant la guerre du Liban (1975-1991), soutenant différents protagonistes au gré de ses intérêts politiques, mais cristallisant aux yeux des populations des alliances de type confessionnel. Si ces fractures ne sont pas véritablement apparentes dans les années quatre-vingt-dix et 2000, elles continuent malgré tout à irriguer la société syrienne et referont d'autant plus facilement surface dans le désordre créé par la guerre civile à partir de 2011.

Au cours de ces dernières années, on a ainsi pu assister à une « libanisation »<sup>39</sup> de la crise syrienne, les factions combattantes de différentes obédiences et confessions s'étant multipliées et radicalisées à l'envie face à un régime contesté par la communauté

---

<sup>33</sup> ibid

<sup>34</sup> ibid

<sup>35</sup> ibid

<sup>36</sup> Les motifs étaient les mêmes que pour les printemps arabes tunisien et égyptien

<sup>37</sup> Pierre-Jean LUIZARD, « Le Piège Daech. L'Etat islamique ou le retour de l'Histoire », La Découverte, 2015

<sup>38</sup> BALANCHE, Fabrice, Les Alaouites et la crise politique en Syrie, 2012, à consulter sur <http://www.lescledumoyenorient.com/Les-Alaouites-et-la-crise-politique-en-Syrie.html>

<sup>39</sup> En référence à la guerre civile libanaise de 1975 à 1991.

internationale qui a perdu son assise légitime et qui se serait très probablement effondré en 2015 sans l'aide militaire du Hezbollah libanais et de la Russie. Ce qui aurait laissé un boulevard aux ultra-radicaux de l'EI, alors qu'une opposition crédible, modérée et unie peine à émerger de ce maelstrom.

### **1.3. Une remise en cause profonde du « vivre ensemble »**

A travers les deux crises irakienne et syrienne, c'est une remise en cause profonde et violente du « vivre ensemble » qui transparait. « Vivre ensemble » qui tenait bon gré mal gré depuis la fin de l'empire ottoman du fait de plusieurs décennies de pouvoir autoritaire dans chacun de ces deux pays. Malgré leur caractère répressif, les régimes autoritaires du clan ASSAD en Syrie et de Saddam HUSSEIN en Irak avaient réussi à maintenir un certain « sentiment national », en particulier dans les classes moyennes. Malheureusement, le poison était déjà dans les gènes de ces Etats du fait des gouvernants eux-mêmes qui, pour des raisons politiques, ont joué sur le fait confessionnel. La Syrie, comme on l'a vu, avait ouvert largement ses portes au chiisme dans les années quatre-vingt et s'affichera ensuite dans la mouvance iranienne. Saddam HUSSEIN jouera la carte de la réislamisation de la société dans les années quatre-vingt-dix, suivant un courant plus global au Moyen Orient. Ces deux mouvements contribueront à renforcer la place de l'un des seuls espaces de liberté d'expression dans ces Etats totalitaires : la mosquée. Côté sunnite, les mosquées deviennent ainsi les lieux d'infiltration de la pensée salafiste largement parrainée par l'Arabie Saoudite. L'EI n'a fait que récolter les fruits de ces situations.

Loin d'avoir réussi à créer un « vouloir vivre ensemble », les Etats totalitaires irakiens et syriens ont au contraire imposé sous leur joug une obligation de « vivre ensemble » à toutes les communautés qui constituent les sociétés de ces pays, tout en les instrumentalisant les unes contre les autres au fil du temps afin de se maintenir au pouvoir. La chute de l'Etat irakien et la guerre civile syrienne ont montré au combien ce « vouloir vivre ensemble » s'est effacé au profit d'une communautarisation poussée, dévoilant par là même les fractures profondes qui irriguent le Moyen Orient.

## **2. Les fractures profondes qui irriguent le Moyen-Orient**

### **2.1. Les interminables haines confessionnelles intestines entre chiites et sunnites.**

Si les antagonismes entre sunnites et chiites sont anciens, ils se sont particulièrement cristallisés en 1979 lors de la révolution islamique en Iran. Contrairement à la tradition chiite, le religieux s'est, à travers cet événement, immiscé dans le politique<sup>40</sup>. Pouvoirs spirituels et temporels n'ont plus fait qu'un au sein d'un Etat théocratique, qui souhaitait exporter sa révolution à l'extérieur de ses frontières. L'Iran de l'Ayatollah Khomeiny, anti-occidental et anti-impérialiste, a fait son entrée sur la scène géopolitique régionale, dans un Moyen Orient plutôt dominé par les monarchies sunnites du Golfe ou les dictatures « laïques ».

Représentant environ 12% des musulmans, le chiisme constitue l'une des deux grandes branches de l'islam. Basée sur « *l'idée husseiniéh* » (sacrifice, souffrance, héroïsme)<sup>41</sup>, considérée par les sunnites comme « hérétique », cette branche de l'islam s'est plus particulièrement implantée parmi les classes les plus pauvres et les plus marginalisées. Ecartées du pouvoir sous l'empire ottoman (les élites étaient traditionnellement d'obédience sunnite), les communautés chiites n'ont pas non plus tiré parti de la création des nouveaux Etats sous l'impulsion des puissances mandataires françaises et britanniques après la première guerre mondiale. En Irak, la communauté chiite pourtant majoritaire est écartée du pouvoir dès la création du nouvel Etat au profit d'une famille sunnite. En Syrie, la communauté chiite devra attendre l'arrivée au pouvoir du clan ASSAD et son rapprochement stratégique avec l'Iran des ayatollahs pour mieux « exister » dans la mosaïque ethnico-religieuse syrienne. Au Liban, la communauté chiite devra avoir recours à la lutte armée pour pouvoir exister politiquement, d'où la création du Hezbollah.

Or, au début des années 2000, dans un Moyen-Orient à majorité sunnite, semble se dessiner après 2003 un « croissant chiite »<sup>42</sup> allant de l'Iran au Liban, du fait du basculement du pouvoir en Irak à la suite du renversement de Saddam Hussein par les Etats-Unis. « Croissant chiite » qui inquiète les Etats sunnites car favorisant la création « d'Etat dans l'Etat » via les communautés chiites. « Croissant chiite » en mesure donc de remettre en cause les équilibres régionaux.

C'est cet antagonisme millénaire qui est encore à l'œuvre aujourd'hui dans les crises qui déchirent le Moyen-Orient que ce soit en Irak, en Syrie, ou bien au Liban ou encore au

---

<sup>40</sup> CHENOT, Christian, SFEIR Antoine, « Orient-Occident le choc. Les impasses meurtrières », 2009

<sup>41</sup> CHAMY, André, « L'Iran, la Syrie et le Liban – L'axe de l'espoir », 2012

<sup>42</sup> Terme employé par le roi Abdallah II de Jordanie lors d'une interview au Washington Post le 8 décembre 2004

Yémen. Antagonisme sur lequel l'EI a su jouer, particulièrement en Irak où il offre une existence politique à une communauté sunnite marginalisée par le pouvoir.

## 2.2. Quelle identité ?

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le Moyen Orient a été traversé par plusieurs grands courants identitaires, issus de la « *Nahda* » (« la Renaissance »), cette dynamique de renaissance née de la décomposition de l'empire ottoman, qui disparaît en 1924, et du mouvement de recomposition identitaire qui en découle. Deux de ces grands courants ont particulièrement façonné le Moyen-Orient : le nationalisme arabe et le salafisme politique. Ces deux courants proposent deux sens différents à la notion d'« *oumma* » : la « nation » pour le nationalisme arabe (« *oumma arabiyya* ») et la « communauté » (au sens communauté des croyants – « *oumma islamiyya* ») pour le salafisme politique. L'échec de l'un et l'exacerbation de l'autre dans un jeu d'influence régionale peuvent contribuer à expliquer la spirale mortifère de communautarisation des sociétés qui fracture le Moyen Orient aujourd'hui.

L'idée de nationalisme arabe prendra véritablement corps avec le départ du Moyen-Orient des puissances mandataires et la création en Syrie du parti Baas. Un de ses fondateurs, Michel AFLAK, veut bâtir l'unité arabe à partir d'une identité commune basée sur la langue et la culture, et non la religion ou l'ethnicité. L'objectif est de créer une seule et unique nation arabe. Cet espoir nationaliste semblera prendre vie avec la création en 1958 de la République Arabe Unie, issue de la fusion de l'Égypte de Nasser et de la Syrie, dans laquelle le parti Baas est devenu une force politique de première importance. L'Irak sera tenté d'y adhérer. Ce rêve pan-arabique s'arrêtera cependant brutalement en 1961. Dès lors, l'idéologie nationaliste arabe sera utilisée par les gouvernements autoritaires qui se mettent en place en Syrie puis en Irak, pour se maintenir au pouvoir. Le rêve d'une identité arabe, « *oumma arabiyya* », a vécu.

En revanche, l'autre grand courant issu de la « *Nahda* », le salafisme politique, a réussi à s'implanter durablement au Moyen-Orient. Prônant le modèle prophétique comme base d'un nouveau modèle politique radicalement différent du modèle occidental, le salafisme politique a particulièrement pris corps en Arabie Saoudite, ce pays s'étant construit sur un socle religieux, le wahhabisme. Il ne s'agit plus de construire l'identité sur la culture et la langue arabe, mais sur la religion, et dans ce cadre sur le modèle religieux wahhabite. Ce modèle politique s'est étendu aux autres monarchies du Golfe et a permis à l'Arabie saoudite, gardienne des premiers lieux saints de l'islam, d'en tirer un vrai pouvoir d'influence dans la région, mais aussi dans le monde, via un habile réseau d'organisations.

Il semble donc que ce soit la notion d'identité religieuse qui ait réussi à s'implanter au Moyen-Orient au détriment d'une identité basée sur une culture et une langue communes (premier pas vers la construction de l'idée de nation ?). Il est cependant intéressant de noter que l'un et l'autre de ces deux courants identitaires font fi des frontières tracées sous l'influence des puissances mandataires au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce qui amène à se poser la question de l'échec relatif du modèle occidental d'Etat-nation qui avait été implanté à cette époque.

### **2.3. L'héritage du découpage colonial : l'échec du modèle d'Etat-nation ?**

Les fractures confessionnelles et identitaires qui irriguent le Moyen-Orient semblent militer en faveur de la faillite du concept occidental d'Etat-nation que les puissances mandataires ont tenté de mettre en place au début du 20<sup>e</sup> siècle. « Le choix de bases territoriales rigides pour la construction des Etats va remettre en cause les anciens principes d'allégeance des personnes et des groupes qui régissaient le fonctionnement des empires et des monarchies, permettant notamment aux minorités et aux étrangers de trouver leur place dans un projet collectif au service du prince »<sup>43</sup>. De par leurs frontières plus ou moins artificielles, ces nouveaux Etats ont brisé l'équilibre qui existait auparavant entre les différentes communautés, sans arriver à créer un sentiment national. Dans le cas de L'Irak et de la Syrie, les pouvoirs autoritaires ont créé une « obligation » de vivre ensemble tout en jouant sur les divisions des communautés, au lieu d'inventer un destin commun.

Au final, les démons « nationalistes » qui avaient soufflé au moment de l'époque mandataire, reviennent en force lorsque « l'Autre », celui qui est d'ethnie ou de confession différente, apparaît comme un danger pour la survie d'une communauté. La tendance ira alors à l'accroissement de la fracturation politique, chaque communauté voulant son propre Etat, et à l'épuration ethnique qui va souvent avec.

Va-t-on vers une nouvelle « guerre des Balkans »<sup>44</sup> au Moyen-Orient ?

## **3. L'épineux dossier israëlo-palestinien**

---

<sup>43</sup> CHENOT, Christian, SFEIR Antoine, « Orient-Occident le choc. Les impasses meurtrières », 2009

<sup>44</sup> Guerre qui a déchiré les Etats de l'ex-Yougoslavie dans les années quatre-vingt-dix, à la suite de la fin de la dictature.

En parallèle aux problèmes liés aux fractures confessionnelles et identitaires qui déchirent le Moyen-Orient, la création de l'Etat d'Israël en terre « arabe et musulmane » a provoqué une fracture de plus, et un nouveau rejet de « l'Autre » considéré comme un danger supplémentaire.

### **3.1. Israël, le « trublion » du Moyen-Orient depuis 1948**

En 1948, la création de l'Etat d'Israël sur une partie du territoire de l'ancienne Palestine a entraîné l'exil de près de 175 000 Palestiniens. Cet exil, la « *nakba* » (« la catastrophe ») a causé un traumatisme dans l'ensemble du Moyen-Orient et provoqué plusieurs guerres entre Israël et les pays arabes (1948, 1967, 1973). Aujourd'hui encore, Israël n'a conclu d'accord de paix qu'avec l'Egypte (qui avait provoqué la guerre du Kippour de 1973 afin de s'assurer suffisamment de gains territoriaux pour entrer en négociation avec Israël) en 1979 et la Jordanie en 1994. L'Etat hébreux n'est donc toujours pas reconnu par les autres Etats de la région. Son échec face au Hezbollah lors de l'invasion du sud Liban en 2006 et l'enlisement de la crise israélo-palestinienne ne semblent pas en apparence faire bouger les lignes. Au contraire, pour certains<sup>45</sup>, elle semble les accentuer, le fameux « croissant chiite » du roi Abdallah II (Liban, Syrie, Irak, Iran) correspondant à un « front du refus », non pas de l'existence d'Israël, mais d'une paix déséquilibrée en faveur de l'Etat hébreux.

### **3.2. EI/Hamas, même combat ?**

Pour d'autres, le Hamas et l'EI ne seraient que les deux faces d'une même pièce. C'est la thèse de Marc BRZUSTOWSKI et de Gilles FALAVIGNA dans leur ouvrage « *Daesh et Hamas, les deux visages du Califat* ». Donc il apparaît légitime de le combattre comme on combat l'EI. Certes, le Hamas est un mouvement terroriste islamiste sunnite, tout comme l'EI. Toutefois, à l'heure d'aujourd'hui, le Hamas ne semble aucunement avoir fait allégeance à l'EI ni à son idéologie, et demeure focalisé sur la crise israélo-palestinienne.

En revanche, il n'est pas à exclure que l'EI cherche à instrumentaliser les communautés palestiniennes au Liban, voire en Jordanie pour créer le désordre dans ces Etats, selon sa stratégie du chaos.

### **3.3. Un processus de paix à relancer en urgence**

---

<sup>45</sup> Voir sur ce point CHAMY, André, « L'Iran, la Syrie et le Liban – L'axe de l'espoir », 2012

Si la crise israélo-palestinienne ne peut pas, à ce stade, être « raccordée » à la situation en Irak-Syrie, elle joue malgré tout un rôle de catalyseur des rancœurs régionales et contribue à accentuer au Moyen-Orient les fractures identitaires et religieuses sur-lesquelles l'EI joue pour se maintenir « dans le jeu ».

A ce titre, le règlement de la « question » palestinienne, en faisant disparaître une des fractures qui divisent la société moyen-orientale, pourrait constituer un élément stabilisateur dans la région.

Dans cette perspective, la récente initiative française proposant une relance du processus de paix « israélo-palestinien » est à saluer. Elle a en effet le mérite de remettre ce dossier crucial pour l'équilibre du Moyen-Orient sur le devant de la scène internationale, alors qu'il semblait avoir disparu des préoccupations des puissances mondiales, au profit notamment de l'actualité liée à l'EI.

\*\*\*

\*

L'EI ne fait que mettre à jour des fractures et des antagonismes principalement ethnico-religieuses qui existent depuis longtemps au Moyen-Orient et qui proviennent en grande partie des découpages coloniaux réalisés de manière artificielle suite à la chute de l'empire ottoman. Ces antagonismes qui étaient bon an mal an contenus sous l'empire (une multitude de peuples sous le joug d'un pouvoir) ont été exacerbés avec la mise en place d'Etat-nation « à l'occidentale » aux assises peu solides. Ce qui a amené les marqueurs ethniques et religieux à finalement prévaloir sur l'idée de « nation ». La véritable problématique au Moyen-Orient apparaît donc être le « vouloir-vivre » ensemble.

Du fait de cette problématique, la lutte contre l'EI est synonyme d'une modification profonde des équilibres géopolitiques dans cette région du monde. Derrière la lutte contre l'EI, c'est un nouvel ordre régional, voire mondial, qui se met en place.

### **III. Quelle stratégie contre l'Etat islamique ? Les paradoxes diplomatiques**

Menace de type nouveau, qui se nourrit des fractures ethnico-religieuse ayant fragilisé les sociétés moyen-orientales depuis près d'un siècle, l'EI a rassemblé contre lui l'ensemble de la communauté internationale. Toutefois, derrière l'unanimité affichée de la lutte contre cette organisation terroriste, les jeux d'influence et les luttes de puissances au Moyen-Orient se redessinent et s'affirment.

## **1. Une communauté internationale unanime mais en ordre dispersé**

En 2014, la communauté internationale a été quasi-unanime pour condamner les agissements de l'EI en Irak. Depuis cette date, une coalition internationale dirigée par les Etats-Unis lutte contre l'EI. Mais elle n'est pas la seule à agir dans une guerre qui apparaît en réalité comme une guerre de proxi, où les anciens jeux d'influence demeurent.

### **1.1 La création d'une coalition internationale *ad hoc* contre l'EI**

Suite à la progression fulgurante de l'EI en Irak et à la prise triomphale de Mossoul en juin 2014, les Etats-Unis ont lancé à l'automne 2014 une coalition internationale pour appuyer les forces de sécurité irakiennes, dépassées, et stopper les avancées de l'EI vers Bagdad. Constituée principalement de pays occidentaux et arabes, cette coalition s'est ainsi, dans les premiers mois, uniquement focalisée sur le territoire irakien, fournissant au gouvernement irakien un appui aérien et un soutien à la « remise en condition » (formation) de forces de sécurité irakiennes passablement affaiblies (elles ont fui à Mossoul). Aucune troupe ne sont officiellement engagées dans les combats au sol.

Toutefois, lutter contre l'EI sur le seul territoire irakien revenait à ne prendre en compte qu'une partie de la situation, l'EI faisant fi de la frontière irako-syrienne traversant ses possessions territoriales. Pour des raisons diplomatiques liées à la situation politique en Syrie (« lutter contre l'EI en Syrie reviendrait à aider le régime de Bachar el ASSAD), la coalition n'a donc pas dans les premiers temps traité l'ennemi (l'EI) dans sa globalité. Ce mode d'action a permis à l'EI non seulement d'utiliser la Syrie comme base arrière et de ravitaillement (pétrole), mais aussi de continuer à s'y étendre.

Cette erreur a finalement été corrigée à l'été 2015, date à partir de laquelle la coalition internationale a commencé ses frappes aériennes contre le dispositif de l'EI en Syrie, tout en continuant à former une « armée syrienne libre », destinée à se battre au sol contre l'EI.

Mais la coalition internationale sous commandement américain n'est pas la seule à lutter contre l'EI, que ce soit en appui du gouvernement irakien ou bien en Syrie.

## **1.2 Une coalition cependant « court-circuitée »**

Que ce soit côté irakien ou syrien, les gouvernements en place ont profité d'autres alliés que ceux de la coalition internationale.

En Irak, le gouvernement à dominante chiite a joué sur deux tableaux en acceptant l'appui aérien de la coalition internationale sous commandement américain, dont les forces de sécurité irakiennes avaient cruellement besoin, tout en acceptant l'aide officieuse de l'Iran via l'envoi de « conseillers » sur le terrain et l'assistance logistique fournie non seulement aux forces de sécurité mais aussi aux milices chiites irakiennes, qui se sont peu à peu imposées à leurs côtés. La reprise de Tikrit en mars 2015 a ainsi montré la complexité du jeu du gouvernement irakien qui s'est appuyé en premier lieu sur l'allié iranien, avant de demander l'aide aérienne d'une coalition passablement irritée d'avoir été écartée et de devoir faire avec les milices chiites irakiennes.

En Syrie, même si l'ennemi à abattre prioritairement demeure l'EI, aucune entente n'a jamais été envisagée entre la coalition internationale sous commandement américain et le régime de Damas, malgré un discret mais officiel appel du pied de celui-ci (l'ennemi de mon ennemi pourrait peut-être accepter d'être mon allié). Particulièrement affaibli en 2015, le régime de Damas n'a dû sa survie qu'à l'aide militaire du Hezbollah libanais, soutenu logistiquement par l'Iran, et à compter de l'automne l'intervention armée (aérienne et terrestre) de la Russie 2015, qui avait essuyé un refus poli de la coalition sous lead américain de s'allier pour travailler ensemble.

En parallèle à la coalition internationale, d'autres forces sont ainsi venues en appui du gouvernement irakien et au secours du régime syrien, faisant apparaître des jeux d'influence entre les puissances.

## **1.3 La guerre contre l'EI : une guerre de proxi**

Ces jeux d'influence se traduisent sur le terrain par une guerre de proxi qui semble une nouvelle fois révéler les antagonismes liés aux anciennes fractures ethnico-confessionnelles qui fragmentent le Moyen-Orient.

Que ce soit en Irak ou en Syrie, ce sont bien deux courants qui s'affrontent. D'un côté, on trouve la mouvance chiite pilotée par l'Iran, qui soutient le gouvernement irakien et le régime syrien indirectement (milices chiites) ou directement (finances et logistiques). De l'autre, on retrouve la mouvance sunnite incarnée par l'Arabie Saoudite, le Qatar ou la Turquie

(membres de la coalition internationale sous commandement américain), qui va en particulier soutenir les combattants sunnites en Syrie, qu'ils soient modérés ou adeptes d'un islam radical (comme par exemple le « *Jabhat al Nosra* » qui n'est autre qu'une branche d'Al Qaïda).

La lutte contre l'EI semble donc s'effacer au profit des fractures ethno-confessionnelles : la « vieille » lutte d'influence entre l'Arabie saoudite et l'Iran, mais aussi la lutte entre la Turquie et les kurdes. Cette situation ne milite pas en faveur du règlement des problèmes politiques en Irak et en Syrie, qui sont pourtant à la base des crises que connaissent ces deux pays et de la montée en puissance de l'EI.

Elle sert plutôt aux différents acteurs en présence à se positionner sur la scène régionale, voire internationale.

## **2. Le retour des « empires »**

Cette reconfiguration géopolitique profite plus particulièrement à trois anciens empires : la Russie, l'Iran et la Turquie. Si les deux premiers reviennent chacun à leur manière sur le devant de la scène internationale et régionale, le dernier sait finalement tirer parti d'une situation qui n'a pas forcément joué en sa faveur dans un premier temps.

### **2.1 La Russie dicte le « la »**

Alors que certains analystes l'avaient remise à un rôle de puissance régionale, la Russie a fait un retour fracassant sur la scène internationale à la faveur du conflit syrien.

S'étant positionnée contre toute intervention internationale qui aurait eu pour conséquence de déstabiliser le régime syrien selon le « modèle » libyen<sup>46</sup>, souhaitant aussi éviter une contagion du terrorisme islamiste sur son sol, et se considérant comme la protectrice des communautés chrétiennes orientales, la Russie s'est engagée militairement aux côtés des forces armées syriennes en 2015. Cette intervention a permis au régime syrien de reprendre des gages territoriaux et s'asseoir à la table des négociations à Genève dans une position relativement forte. Négociations auxquelles la Russie pousse, ayant déjà affirmé que l'avenir de la Syrie pourrait être sans Bachar el Assad, mais qu'elle ne souhaite pas aux conditions expresses des autres pays qui les encadrent, en particulier les pays occidentaux.

---

<sup>46</sup> Intervention internationale en Libye en 2011 pour des raisons de protection des populations qui a amené à l'effondrement du régime de Khadafi et à la guerre civile.

Certes, on peut se dire que si la Russie est intervenue de la sorte dans la crise syrienne, c'est que les Etats-Unis ont laissé faire. Il convient de noter aussi que lorsque la Russie est intervenue militairement en Syrie à l'automne dernier, la situation était devenue particulièrement critique sur le terrain, l'EI, profitant d'un régime affaibli par la guerre civile, ayant poussé sa conquête territoriale vers l'ouest par plusieurs axes différents. Le « coup de main » était au final bienvenu !

Même si les tensions demeurent toujours vives concernant l'intervention russe (destruction d'un avion de combat russe par la Turquie qui avançait la violation de son espace aérien, remontées fréquentes dans les médias de dommages civils causés par les bombardements russes, qui ne bombarderaient pas que l'EI mais aussi les autres opposants au régime syrien), la coalition internationale a dû « faire avec ».

La crise syrienne a ainsi permis à la Russie de rappeler à la communauté internationale qu'elle est encore capable d'influencer le cours des événements dans le monde, au gré de ses intérêts.

## **2.2 L'incontournable Iran**

Dans le même temps, c'est sur la scène régionale que l'Iran a fait son retour en tant que puissance.

Agissant déjà en sous-main dans la région depuis des décennies (soutien au Hezbollah libanais) et depuis plusieurs années en Irak ou en Syrie via ses proxis, l'Iran des ayatollahs, avait cependant été mis au ban de la communauté internationale. Accusée de soutenir des mouvements islamistes terroristes et de vouloir se doter de l'arme nucléaire, l'Iran demeurait sous le coup de sanctions économiques internationales « isolantes ».

Avec la conclusion de l'accord sur le nucléaire signé en juillet 2015 avec la communauté internationale, qui prévoyait en particulier la levée des sanctions, un début de normalisation des relations avec la communauté internationale a pu commencer à se mettre en place et permettre à l'Iran de reprendre une certaine place sur la scène régionale, tout en maintenant sa politique d'influence via les communautés chiïtes dans la zone.

## **2.3 L'habile jeu turc**

Bien que faisant partie de la coalition internationale luttant contre l'EI sous commandement américain, la Turquie apparaît jusqu'à l'été 2015 assez « en retrait », refusant ainsi d'ouvrir

ses bases aériennes aux avions de la coalition, voire relativement « tolérante » avec l’EI qui sévissait à sa frontière (voir l’épisode de la bataille de Kobane en 2015 où la Turquie ne bouge pas alors que l’EI encercle les combattants kurdes dans la ville). Pointée du doigt par la communauté internationale, la Turquie semble s’engager plus franchement dans la lutte contre l’EI, après que celui-ci ait revendiqué un attentat qui a touché son sol en juillet 2015. Mais, si à la suite de cet épisode sanglant la Turquie a lancé une série de bombardements aériens, ce sont aussi des positions du mouvement kurde du PKK qui ont été visées.

Toutefois, la Turquie ne perd donc pas le cap de ses priorités internes, considérant que l’EI menace moins sa sécurité intérieure que les velléités autonomistes du PKK. Devant faire face actuellement à l’arrivée au parlement d’un parti pro-kurde qui fragilise le parti gouvernemental dominant, la Turquie subit aussi indirectement les effets de la crise irako-syrienne avec, chose qu’elle n’avait pas anticipée, la création d’un territoire kurde au bord de sa frontière avec la Syrie. Si le peuple kurde, éclaté au sein de quatre Etats (Turquie, Syrie, Irak, Iran), ne représente pas une force unie, des accointances existent en particulier entre le PKK et certains mouvements kurdes de Syrie. Ainsi, à la faveur de la guerre civile, les territoires de Syrie contrôlés par les Kurdes offrent au PKK une profondeur stratégique. D’où les bombardements sous le prétexte commode de la lutte contre l’EI. Le PKK n’est-il pas lui aussi inscrit sur la liste noire des groupes terroristes.

Farouchement attachée à son histoire, la Turquie ne laissera pas les mouvements indépendantistes kurdes déstabiliser l’Etat-nation qui s’est construit depuis près d’un siècle sur l’identité turque, alliant une population et un territoire. Les Kurdes voient dans les événements actuels l’occasion historique de créer un Etat (au moins en Irak). Il est fort à parier que la Turquie ne lâchera rien sur ce point qui pourrait remettre en question l’indivisibilité de son territoire. Dans ce cadre, l’EI est un pis-aller.

Ainsi, alors qu’elle apparaissait dans une relative mauvaise passe, n’ayant pas aux yeux de la communauté internationale choisi le « bon » ennemi, la Turquie a su habilement tirer parti des événements (attentats de l’EI) pour renverser la situation. Par ailleurs, la présence sur son sol de centaines de milliers de réfugiés candidats à l’immigration vers l’Europe lui offre un levier d’action considérable vis-à-vis de la communauté internationale. Les récents accords sur l’immigration conclus avec l’Union européenne en témoignent. La Turquie demeure donc un pion incontournable au Moyen-Orient aujourd’hui.

### **3. La fin de l'ère « Sykes-Picot » ?**

Face à la crise actuelle que connaît le Moyen-Orient et au retour des « empires », il semble que l'ère « Sykes-Picot », qui avait créé un nouvel ordre au Moyen-Orient il y a près d'un siècle, a vécu.

#### **3.1 L'Occident cède la main ?**

Les puissances occidentales ont été présentes et actives durant tout le XXe siècle au Moyen-Orient. En premier lieu, la France et la Grande-Bretagne, puissances coloniales, profitent de la chute de l'empire ottoman pour redessiner un Moyen-Orient qui sert leurs intérêts. Avec le temps de la décolonisation (marqué par leur échec politique lors de la crise de Suez en 1956), elles cèdent la main en particulier à la nouvelle puissance mondiale chef de file du monde occidental, les Etats-Unis. Ceux-ci s'impliquent au Moyen-Orient non seulement pour protéger les voies d'approvisionnement en hydrocarbures mais aussi dans le cadre du dispositif d'endiguement qu'ils mettent en place face à l'URSS et, à une autre échelle, face à l'Iran des ayatollahs à compter de 1979. Cette implication américaine donnera lieu en 1991 à la première guerre du Golfe suite à l'invasion du Koweït par l'Irak de Saddam HUSSEIN. Elle atteindra son point paroxystique en 2003 avec l'invasion de l'Irak, provoquant une guerre civile dans-laquelle les Etats-Unis resteront embourbés durant 8 ans (2003-2011), et sonnera la fin de l'interventionnisme américain au Moyen-Orient.

Si aujourd'hui les Etats-Unis sont de retour en Irak, c'est bien en appui du gouvernement irakien, dans le cadre d'une coalition internationale et sans forces visibles au sol. Leurs opérations en Syrie procèdent aujourd'hui de la même logique, hormis le fait qu'elles ne viennent pas en appui du régime syrien. Syrie où, par ailleurs, ils ont laissé la Russie faire le travail. Enfin, Irak et Syrie où ils composent avec les milices chiites, proxi d'un Iran auquel ils ont permis un retour sur la scène régionale et dans le concert des nations, via l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien.

Les Etats-Unis, et par corollaire les Européens, semblent donc avoir cédé la main au Moyen-Orient, contribuant à permettre une recomposition du paysage moyen-oriental. A part peut-être sur le dossier israélo-palestinien ?

#### **3.2 Vers la création d'un Etat kurde ?**

Grands oubliés de la recomposition du paysage moyen-oriental au début du XXe siècle (suite en particulier aux accords de Lausanne de 1923), les Kurdes voient aujourd'hui dans la lutte

contre l'EI et les reconfigurations géopolitiques qui en découlent l'occasion historique de pouvoir créer leur Etat...et de remettre en cause les frontières issues des « accords Sykes-Picot ».

C'est ce que le président du Kurdistan autonome d'Irak, Monsieur BARZANI, a voulu signifier lorsqu'il a annoncé en 2015, au cours d'un voyage officiel aux Etats-Unis, que l'indépendance du Kurdistan n'était plus une question d'opportunité mais de temps.

Le Kurdistan irakien a acquis son autonomie dans les années quatre-vingt-dix suite à la première guerre du Golfe. L'arrivée de l'EI dans le paysage donne l'occasion inespérée aux Kurdes irakiens, se plaçant du côté de la coalition internationale, de reconquérir petit à petit l'ancien territoire kurde traditionnel, qui comprend en particulier la région de Kirkouk riche en champ pétrolifères (et pourrait assurer par là même des revenus financiers à un Etat kurde indépendant). Côté irakien, l'histoire semble donc aller dans le bon sens pour les Kurdes. Au fond, l'Etat irakien dessiné par les puissances mandataires au siècle dernier n'est-il pas au bord de l'implosion ?

Ces velléités d'indépendance pourraient bien se diffuser aux Kurdes de Syrie qui, à la faveur de la guerre civile, se sont rendu maîtres d'une partie de leurs territoires historiques et combattent aussi aux côtés de la coalition internationale. Toutefois, la structure ethnico-confessionnelle de la société n'est pas la même qu'en Irak et il n'y a jamais eu de Kurdistan autonome en Syrie. Un Kurdistan indépendant syrien, ou comprenant les territoires kurdes syriens apparaît donc largement plus incertain. En revanche, l'idée d'une certaine autonomie fait peut-être son chemin.

La création d'un Etat kurde ne semble plus apparaître seulement comme un rêve pour les Kurdes irakiens mais pourrait bien prendre forme à la faveur de la conjoncture géopolitique actuelle. S'il cristallise les aspirations d'un peuple, ce projet risque toutefois susciter de sérieux problèmes au sein même de l'Irak dont les frontières actuelles pourraient imploser, mais aussi en Syrie, où des revendications autonomistes pourraient voir le jour, mettant la encore à mal l'unité territoriale syrienne, déjà malmenée par l'EI. Enfin, ce projet pourrait bien redonner de la vigueur aux revendications du PKK en Turquie et peser sur la situation interne turque. La création d'un Etat kurde, bien qu'inévitable sera donc avant tout affaire de conciliation et de compromis.

### **3.3 L'Arabie saoudite face à ses contradictions**

Traditionnel allié des puissances occidentales depuis près d'un siècle, mais aussi porteur d'un modèle politique basé sur la pratique d'un islam rigoriste ayant notamment engendré les dérives islamistes actuelles, l'Arabie saoudite semble être un des grands perdants de cette reconfiguration géopolitique qui secoue actuellement le Moyen-Orient.

Fragilisée sur la scène internationale du fait de son soutien aux groupes extrémistes syriens tels que le « *Jabhat al-Nusra* » (émanation d'Al Qaïda) mais aussi du dispositif d'influence religieuse qu'elle a mis en place notamment pour la formation des imams à la doctrine wahhabite (via la Ligue islamique mondiale, le Conseil mondial des Mosquées et l'Organisation islamique mondiale), elle l'est aussi sur le plan interne. Basée sur une seule famille et sur une doctrine religieuse, l'autorité saoudienne a toujours plus ou moins souffert d'un certain manque de légitimité. La manne pétrolière a donc été mise à profit pour « acheter la paix sociale » sur la base d'un contrat tacite entre le pouvoir et la population. Or, la baisse des cours du baril de pétrole semble être en train de remettre en cause ce contrat social. Par ailleurs, le retour sur la scène diplomatique de l'Iran et sa capacité d'influence sur les minorités chiites, conjugué à la baisse de la manne pétrolière, pourrait redonner de la vigueur à une contestation chiite interne (30 % de la population saoudienne située en majorité sur des territoires pétroliers à l'ouest). Cette inquiétude ne peut qu'être accentuée alors que l'Arabie saoudite se sent « encerclée » par un gouvernement chiite irakien au nord et, au sud, par une guerre civile au Yémen, suite au renversement du pouvoir sunnite par les rebelles houthis assimilés à des chiites.

Enfin, le modèle porté par l'Arabie saoudite est aussi remis en cause par l'EI qui, loin d'éprouver de la sympathie pour les monarchies du Golfe, estime ces pouvoirs illégitimes car corrompus.

Pourtant, même si l'Arabie saoudite a été visé par des attentats revendiqués par l'EI (dans des mosquées chiites est-il quand même nécessaire de préciser), la principale menace pour l'Arabie saoudite semble être l'Iran chiite et non pas l'EI. En témoigne actuellement la politique étrangère relativement agressive de l'Arabie Saoudite (exécution du Cheikh chiite Abu Nim'r pour « terrorisme », opération militaire du Conseil de Coopération du Golfe au Yémen contre les rebelles houthis, ...). Or, une telle posture apparaît peu viable à moyen terme. Mais une transformation de la société saoudienne dans le sens de l'ouverture, sous l'influence conjuguée de la recomposition géopolitique régionale et de la baisse des recettes du pétrole, n'est pas à écarter. Elle est certainement même à souhaiter. L'Arabie Saoudite type « Sykes-Picot » a vécu. Elle doit se réinventer.

\*\*\*

\*

« Représentant peu de chose en lui-même, l'Etat islamique se nourrit d'un effet de système. Il peut tout à la fois constituer une forme de rédemption par défaut, un allié de circonstance, un ascenseur social ou une identité en prêt-à-porter pour des milieux sunnites qui traversent une crise profonde. Il sert de repoussoir ou de distraction utile à ses détracteurs les plus cyniques, et d'épouvantail concentrant les peurs d'acteurs confrontés à leurs propres échecs. Cette polysémie, dans la confusion qui caractérise cette ère de changements chaotiques, est ce qui fait son succès. »<sup>47</sup>

Vaincre l'EI militairement est possible mais cela sera certainement difficile et prendra du temps sans troupes occidentales au sol en appui (ou non) des troupes nationales. En revanche, toutes les « tumeurs » de type EI ne seront pas éradiquées tant qu'il n'y aura pas de solution politique en Syrie certes, mais aussi en Irak et tant que le monde moyen-oriental demeurera fracturé par des antagonisme ethnico-religieux profonds, que les découpages territoriaux opérés au XXe siècle ont cristallisés.

L'intelligence de l'EI réside dans sa capacité à repérer les failles des Etats construits sur cette cristallisation et à les exploiter pour créer le désordre et asseoir son pouvoir. Dans ce cadre, l'EI s'est imposé comme un nouvel acteur sur la scène moyen-orientale.

---

<sup>47</sup> HARLING, Peter, "Etat islamique, un monstre providentiel" <https://www.monde-diplomatique.fr/2014/09/HARLING/50787>

Mais au-delà, l'EI apparaît bien comme un nouveau type d'enjeu géopolitique, la crise syro-irakienne impliquant bon nombre d'Etats, qui l'ont intégré dans leurs stratégies respectives de pouvoir. Si certains pays comme la Russie ou l'Iran, ont su tirer parti de la « guerre » contre l'EI pour revenir sur la scène internationale ou régionale, voire s'y maintenir en « tirant son épingle du jeu » comme la Turquie, d'autres se voient obligés de revoir leur positionnement comme l'Arabie saoudite, alors que les puissances occidentales semblent vouloir laisser la main. Enfin, pour le peuple kurde, la lutte contre l'EI offre la possibilité historique de création d'un Etat.

Ainsi, certes l'EI apparaît comme un nouveau type d'enjeu géopolitique au Moyen-Orient mais il ne constitue qu'un accélérateur de l'histoire car les problématiques qui ont conduit à sa création et à ses succès, existaient déjà avant. Ces fractures principalement ethnico-confessionnelles étaient intrinsèques aux sociétés moyen-orientales issues des découpages coloniaux du début du XXe siècle.

Quel sera donc la physionomie du Moyen-Orient demain ? Faudra-t-il accepter la présence de l'EI, Etat créé de facto qui s'accrochera à ses possessions territoriales face à des Etats qui n'auront pas su lutter contre les démons qui ont déstructuré leurs sociétés ? Et même si les territoires sont repris à l'EI, va-t-on vers une implosion inévitable de l'Irak et de la Syrie ?

Derrière l'enjeu que représente l'EI, c'est celui plus grand du « vouloir vivre ensemble » qui se pose aujourd'hui au Moyen-Orient avec acuité. L'EI ne fait ainsi qu'accélérer le remodelage d'un Moyen-Orient qui semble être arrivé au bout de la logique qui avait présidé aux fameux accords « Sykes-Picot » entre la France et la Grande-Bretagne en 1915, et qui avaient en partie scellé son destin, pour un temps.

## Bibliographie

- ZAGEC, Olivier, « Introduction à la géopolitique », Argos 2013
- CHAGNOLLAUD, Jean-Paul, SOUIAH, Sid Ahmed, « Les frontières au Moyen-Orient », l'Harmattan, 1995
- CHENOT, Christian, SFEIR Antoine, « Orient Occident le choc ? Les impasses meurtrières », Calmann-Lévy, 2009
- CHAMY, André, « L'Iran, la Syrie et le Liban – l'axe de l'espoir », Editions du Panthéon, 2012
- BRZUSTOWSKI, Marc, FALAVIGNA, Gilles, « Daesh et Hamas, les deux visages du Califat », Dualpha, 2015
- LUIZARD, Pierre-Jean, « Le piège Daech », La Découverte, 2015

## Documentation

- NOEL, Pierre, « La stratégie américaine de sécurité et le pétrole au Moyen-Orient », Working Paper, IFRI octobre 2003
- FIORINA, Jean-François, « Le retour de la menace terroriste ? Un enjeu géopolitique autant que sécuritaire », note hebdomadaire d'analyse géopolitique de Grenoble Ecole de management, 11 septembre 2014
- SAKR César, « L'idéologie du groupe Daesh », étude prospective et stratégique DGRIS, mai 2015
- ALEX, Bastien, BILLION, Didier, COLDEFY, Alain, LABEVIERE Richard, « Ambition stratégiques américaines, russes et britanniques en Méditerranée », IFRI EPS 2012-52-Rapport final octobre 2013
- HARLING, Peter, « Etat islamique, un monstre providentiel » <https://www.monde-diplomatique.fr/2014/09/HARLING/50787>
- <sup>1</sup> BALANCHE, Fabrice, Les Alaouites et la crise politique en Syrie, 2012, à consulter sur <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Alaouites-et-la-crise-politique-en-Syrie.html>
- <https://blogs.mediapart.fr/monica-m/blog/141115/le-liban-touche-comme-paris-par-daech-pourquoi-ces-cibles>
- <http://www.cetri.be/Comment-le-regime-syrien-a>

- <http://www.la-croix.com/Monde/La-Turquie-est-tres-isolee-au-Moyen-Orient-2016-01-12-1403548#>
- [http://www.lavie.fr/actualite/monde/l-etat-islamique-est-il-vraiment-un-etat-14-10-2014-56984\\_5.php](http://www.lavie.fr/actualite/monde/l-etat-islamique-est-il-vraiment-un-etat-14-10-2014-56984_5.php)
- <sup>1</sup> <http://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/droit-et-defense/droit-des-conflits-armes/droit-des-conflits-armes>
- <sup>1</sup> RODIER, Alain. Syrie : un « cessez-le-feu », quel « cessez-le-feu » ? CF2R, mars 2016.
-